RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Joëlle Van den Berg, *Présidente* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Blanche de Pierpont, Joëlle Mbeka, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal.*

Excusés Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Cécile Van Hecke, Sandra Ferretti, *Conseillers.*

Séance du 18.02.20

#Objet : Avenant à la convention entre la Région de Bruxelles-Capitale et la commune de Watermael-Boitsfort relative à la lutte contre le décrochage scolaire#

Séance publique

Le Conseil communal,
Vu la délibération du conseil communale du 21 janvier 2020;
Etant donné la demande du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de réaliser un avenant à la Convention signée le 21 janvier 2020;
DECIDE
De signer l'avenant à la Convention entre la Région de Bruxelles-Capitale et la commune de Watermael-Boitsfort relative à la lutte contre le décrochage scolaire, portant sur une modification du libellé des projets menés en 2020 (article 2 : objet de la subvention).

Le Conseil approuve le projet de délibération.
26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Joëlle Van den Berg

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 19 février 2020

Le Secrétaire communal,

Etienne Tihon

L'Echevin(e) délégué(e),

Odile Bury